



EDITORIAL

"Une économie soutenable pour un territoire vivant "

Comité de bassin d'emploi depuis 1984 et Conseil de développement depuis 2000, le Codespar offre aux acteurs socio-économiques un espace de concertation original et une mise en réseau de leurs expertises de terrain. Ainsi, il fait émerger une analyse prospective à partir des réalités du territoire.

Dans un monde qui va de plus en plus vite, soumis aux arbitrages de l'urgence, le flot et l'asymétrie d'information génèrent davantage de confusion et d'anxiété. Dans un tel contexte, la capacité de prospective partenariale et d'expérimentation du Codespar permet de prendre du recul, de partager des connaissances et de tester de nouveaux projets ou de nouvelles formes d'organisation (IDA, Eco-origine...).

Une question traverse aujourd'hui les différents espaces de travail du Codespar : quel modèle de société demain sur le bassin d'emploi de Rennes ?

Une sortie de crise par le haut nécessite de bien poser le problème et de construire ensemble des stratégies pour l'avenir. Seule une posture positive, créatrice et transversale permettra de bâtir des solutions désirables et soutenables.

Ne niant aucune de ses fragilités, mais volontariste dans ses concertations et ses expérimentations, le Codespar et les membres d'horizons diversifiés qui le composent entendent penser et éclairer dès aujourd'hui la stratégie territoriale à déployer demain.

Robert Jestin
Président du Codespar

Plan climat-énergie : les acteurs socio-économiques se mobilisent



Plus de 80 personnes sont venues échanger autour de trois témoignages d'acteurs locaux qui s'investissent dans des projets de développement durable

Le Codespar a été saisi par Rennes Métropole pour **mobiliser les acteurs sociaux et économiques du territoire autour des enjeux climatiques** et les inciter à contribuer aux objectifs du plan climat-énergie.

Les transports et le bâti, principales sources d'émissions de CO₂ sur l'agglomération, concernent l'ensemble des acteurs et des citoyens du territoire. La mise en œuvre du plan climat-énergie suppose

donc l'implication de tous. De tels enjeux, pour être relevés, impliquent le co-engagement de la collectivité et de la société civile.

Pour réfléchir à la contribution des acteurs sociaux et économiques au défi climatique et énergétique, un groupe-projet se réunit périodiquement au Codespar. Le groupe élabore un document posant les jalons de la mobilisation des acteurs et le présentera aux élus de Rennes Métropole avant la signature du plan climat-énergie, qui aura lieu en septembre 2010.

Une rencontre territoriale intitulée "Vers un territoire décarboné : quels rôles des acteurs socio-économiques sur l'agglomération rennaise ?" a marqué le lancement d'une mobilisation élargie aux acteurs du territoire le 6 mai dernier. Cette rencontre a permis de présenter des initiatives locales innovantes en la matière.

La démarche éco-citoyenne de l'organisation de "Rennes sur roulettes" a illustré le potentiel que peut avoir un événement sportif d'envergure internationale pour mobiliser les participants et les bénévoles à un changement de comportements. Un enseignement : chaque acteur peut impulser des actions en ce sens.

Sur la thématique transport, la Poste a présenté les avancées en terme de réduction des émissions de CO₂ en optimisant les déplacements privés et professionnels du personnel. Actuellement les 7 500 facteurs bretons effectuent 3 fois le tour de la Terre tous les jours ! La promotion de l'éco-conduite permet de diminuer leur consommation de carburant. A terme, la poste souhaite se doter d'une flotte de véhicules électriques.

L'entreprise agro-alimentaire Triballat, dans une présentation illustrant le caractère global de sa démarche de développement durable, a mis l'accent sur la convention "Objectif CO₂" signée avec l'Ademe et le Préfet. Ce projet a permis d'optimiser le chargement des camions et de limiter le nombre de livraisons. La stratégie de l'entreprise s'appuie sur une politique d'économies d'énergie et d'éco-conception généralisée.

[>>> Retrouvez les présentations de la rencontre-débat "Vers un territoire décarboné : quels rôles des acteurs socio-économiques sur l'agglomération rennaise ?" du 6 mai 2010](#)

▪ Contact : Gaëlle NAMONT - g.namont@codespar.org - Tél. : 02 99 35 86 60

Le CBE en bref

Le Codespar est agréé Comité de bassin d'emploi (CBE) par la préfecture depuis 1984.

▪ Qu'est-ce qu'un CBE ?

Les comités de bassin d'emploi (CBE) sont des instances locales d'animation du dialogue social territorial, de concertation et d'action, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation de l'emploi et du développement local des territoires.

▪ Qui sont ses membres ?

Les CBE sont organisés en 4 collèges regroupant des représentants des élus locaux, des entreprises, des salariés et du secteur associatif et de l'économie sociale et solidaire.

▪ Quel est son territoire d'action ?

Il s'agit généralement du bassin d'emploi.

▪ Quelles sont ses missions ?

- › Renforcer le dialogue social territorial.
- › Mettre en cohérence les politiques de développement et de l'emploi.
- › Contribuer au développement local pour l'emploi.
- › Aider à la création de nouvelles activités et de nouveaux emplois.
- › Favoriser le développement de la formation pour l'emploi et l'insertion.
- › Améliorer la compétitivité des entreprises.

AGENDA

▪ 17 juin 2010

Assemblée générale du Codespar

PUBLICATIONS

▪ 2010 : espoir de légère reprise économique mais pas de l'emploi CODESPAR - Note conjoncturelle Mars 2010

>>> [Télécharger la note](#)

▪ Recueil d'expériences des comités de bassin d'emploi (27 fiches d'action)

Publication du réseau des Comités de bassin d'emplois

A noter la fiche n°3 sur la thématique de la GTEC présentant l'action du Codespar "Mieux structurer les services aux personnes".

>>> [Télécharger le recueil](#)

A VENIR

▪ Mise en ligne sur [le site web du Codespar](#) - rubrique "documents à télécharger" des présentations du Colloque des 25 ans du Codespar "Aujourd'hui c'est déjà demain".

Avec le soutien de :

Rennes Métropole : www.rennes-metropole.fr

Agefos PME : www.123maformation.com

Toutes nos publications sont accessibles sur le site www.paysderennes.fr

Le réseau national des comités de bassin d'emploi en pleine effervescence

S'il est une vertu que l'on peut mettre au crédit de la crise économique majeure que nous connaissons depuis 2008, c'est celle de mettre en évidence l'importance des initiatives locales en matière d'emploi. Parce que chaque territoire a une histoire et des caractéristiques propres, son avenir ne peut s'envisager sans la mobilisation des acteurs locaux.

En 2011, les CBE fêteront les 30 ans de leur création. 30 ans passés au service de l'animation du dialogue des partenaires sociaux et institutionnels autour de projets de territoire.

C'est dans ce contexte que présidents et directeurs de CBE de France se réunissent chaque trimestre pour partager leurs expériences et faire connaître tout le travail accompli. Forums inter-régionaux, création d'un blog national, actions partagées sur le thème de la sécurisation territoriale des parcours professionnels, convention nationale avec de nouveaux partenaires ... Les idées ne manquent pas. Les CBE se mobilisent qu'on se le dise !

▪ **Contact :** Michaël BOIS - m.bois@codespar.org - Tél. : 02 99 01 85 01

Ça bouge au Codespar...

▪ Joseph Divet, directeur du Codespar depuis sa création, est parti à la retraite en décembre 2009. Il est remplacé par Gaëlle Chapon.



▪ Le Codespar a déménagé ses bureaux au sein de l'hôtel communautaire de Rennes Métropole. Ils se trouvent dorénavant dans l'aile D, toujours au 2ème étage. Toutes les coordonnées restent inchangées.

▪ Le Codespar a autonomisé son organisation technique, assurée jusqu'à 2009 en lien avec l'agence d'urbanisme. Une équipe renouvelée se met en place, la preuve en image !



© Merci Nathalie !

Directeur de la publication
Robert JESTIN, Codespar
Crédits photos
Codespar

Pour vous désabonner de cette lettre d'information, merci d'envoyer un email à contact@codespar.org



4 avenue Henri Fréville
CS 40716
35207 RENNES Cedex 2
Tél. : 02 99 01 86 57
Fax : 02 99 01 85 16
www.paysderennes.fr